

Mieux connaître le droit des étrangers et sa jurisprudence



□

Vendredi 30 août, 6, 13 et 20 septembre 2024

□

9h - 16h30

□

à destination de professionnel non spécialisé qui accompagne régulièrement des personnes étrangères dans leurs démarches d'ordre socio-administratives

□

à définir

Présentation

Le droit des étrangers est une matière complexe en constante évolution.

Le contenu de ces quatre journées de formation repose sur un ensemble de législations (Droit européen, loi du 15/12/1980 sur le séjour, AR du 08/10/1981 sur le séjour, AR de 1999 sur le droit au travail, etc...). Il se réfère également à la jurisprudence récente en matière de droit des étrangers.

Cette formation est découpée en 4 parties :

Journée 1 : Introduction au droit de séjour

- Typologie des statuts de séjour (bases légales, autorités compétentes, cartes de séjour, etc)
- Régularisation « humanitaire » (art.9bis)
- Régularisation « médicale » (art.9ter)
- Statut des membres de l'UE, des Etudiants, des Résidents de Longue Durée et des Mineurs Etrangers non Accompagnés
- Interdiction d'entrée
- Redevances
- Amendes administratives

Journée 2 : Regroupement familial

- Regroupement familial
- Des membres de famille d'un Belge et des membres de famille d'un.e européen.ne
- Des membres de famille d'un ressortissant de pays tiers
- A partir du pays d'origine ou à partir de la Belgique
- Visa « humanitaire »
- Après l'arrivée, prorogation du titre de séjour (conditions à respecter et difficultés)

Journée 3 : Statuts de protection

- Définitions : réfugié au sens de la Convention de Genève et protection subsidiaire, réfugié, protection subsidiaire, protection temporaire

- Procédure de demande de Protection Internationale
- Accompagnement des MENA
- Statut administratif et titre de séjour
- Accompagnement socio-juridique dans le cadre de la procédure de demande de Protection Internationale

Journée 4 : Droits sociaux et Accès au marché du travail

- Accès à l'aide sociale, au RIS, à l'aide médicale urgente
- Accès au marché du travail :
 - en tant que salarié.e
 - en tant qu'indépendant.e
 - Permis unique
- Divers : en fonction des demandes des participant.e.s recueillies lors des trois premières journées (scolarité, formation, etc...)

Objectifs

- Outiller les opérateurs
- Mettre à niveau et à jour les connaissances liées au droit des étrangers tout en les approfondissant
- Mettre en perspective la matière avec la réalité vécue par les personnes
- Créer du réseau au sein des participant.e.s à la formation

Formulaire d'inscription à cette formation

Possibilité d'inscription à partir de mi-juin 2024

□

[Retourner au programme complet des formations 2024](#)

[Modalités pratiques des formations et séances d'informations](#)

Mieux connaître le droit des étrangers et sa jurisprudence



□
Vendredi 30 août, 6, 13 et 20 septembre 2024

□
9h - 16h30

□
à destination de professionnel non spécialisé qui accompagne régulièrement des personnes étrangères dans leurs démarches d'ordre socio-administratives

□

à définir

Présentation

Le droit des étrangers est une matière complexe en constante évolution.

Le contenu de ces quatre journées de formation repose sur un ensemble de législations (Droit européen, loi du 15/12/1980 sur le séjour, AR du 08/10/1981 sur le séjour, AR de 1999 sur le droit au travail, etc...). Il se réfère également à la jurisprudence récente en matière de droit des étrangers.

Cette formation est découpée en 4 parties :

Journée 1 : Introduction au droit de séjour

- Typologie des statuts de séjour (bases légales, autorités compétentes, cartes de séjour, etc)
- Régularisation « humanitaire » (art.9bis)
- Régularisation « médicale » (art.9ter)
- Statut des membres de l'UE, des Etudiants, des Résidents de Longue Durée et des Mineurs Etrangers non Accompagnés
- Interdiction d'entrée
- Redevances
- Amendes administratives

Journée 2 : Regroupement familial

- Regroupement familial
- Des membres de famille d'un Belge et des membres de famille d'un.e européen.ne
- Des membres de famille d'un ressortissant de pays tiers
- A partir du pays d'origine ou à partir de la Belgique
- Visa « humanitaire »
- Après l'arrivée, prorogation du titre de séjour (conditions à respecter et difficultés)

Journée 3 : Statuts de protection

- Définitions : réfugié au sens de la Convention de Genève

et protection subsidiaire, réfugié, protection subsidiaire, protection temporaire

- Procédure de demande de Protection Internationale
- Accompagnement des MENA
- Statut administratif et titre de séjour
- Accompagnement socio-juridique dans le cadre de la procédure de demande de Protection Internationale

Journée 4 : Droits sociaux et Accès au marché du travail

- Accès à l'aide sociale, au RIS, à l'aide médicale urgente
- Accès au marché du travail :
 - en tant que salarié.e
 - en tant qu'indépendant.e
 - Permis unique
- Divers : en fonction des demandes des participant.e.s recueillies lors des trois premières journées (scolarité, formation, etc...)

Objectifs

- Outiller les opérateurs
- Mettre à niveau et à jour les connaissances liées au droit des étrangers tout en les approfondissant
- Mettre en perspective la matière avec la réalité vécue par les personnes
- Créer du réseau au sein des participant.e.s à la formation

Formulaire d'inscription à cette formation

Possibilité d'inscription à partir de mi-juin 2024

□

[Retourner au programme complet des formations 2024](#)

[Modalités pratiques des formations et séances d'informations](#)

Mieux connaître le droit des étrangers et sa jurisprudence



□
Vendredi 30 août, 6, 13 et 20 septembre 2024

□
9h - 16h30

□
à destination de professionnel non spécialisé qui accompagne régulièrement des personnes étrangères dans leurs démarches d'ordre socio-administratives

□

à définir

Présentation

Le droit des étrangers est une matière complexe en constante évolution.

Le contenu de ces quatre journées de formation repose sur un ensemble de législations (Droit européen, loi du 15/12/1980 sur le séjour, AR du 08/10/1981 sur le séjour, AR de 1999 sur le droit au travail, etc...). Il se réfère également à la jurisprudence récente en matière de droit des étrangers.

Cette formation est découpée en 4 parties :

Journée 1 : Introduction au droit de séjour

- Typologie des statuts de séjour (bases légales, autorités compétentes, cartes de séjour, etc)
- Régularisation « humanitaire » (art.9bis)
- Régularisation « médicale » (art.9ter)
- Statut des membres de l'UE, des Etudiants, des Résidents de Longue Durée et des Mineurs Etrangers non Accompagnés
- Interdiction d'entrée
- Redevances
- Amendes administratives

Journée 2 : Regroupement familial

- Regroupement familial
- Des membres de famille d'un Belge et des membres de famille d'un.e européen.ne
- Des membres de famille d'un ressortissant de pays tiers
- A partir du pays d'origine ou à partir de la Belgique
- Visa « humanitaire »
- Après l'arrivée, prorogation du titre de séjour (conditions à respecter et difficultés)

Journée 3 : Statuts de protection

- Définitions : réfugié au sens de la Convention de Genève

et protection subsidiaire, réfugié, protection subsidiaire, protection temporaire

- Procédure de demande de Protection Internationale
- Accompagnement des MENA
- Statut administratif et titre de séjour
- Accompagnement socio-juridique dans le cadre de la procédure de demande de Protection Internationale

Journée 4 : Droits sociaux et Accès au marché du travail

- Accès à l'aide sociale, au RIS, à l'aide médicale urgente
- Accès au marché du travail :
 - en tant que salarié.e
 - en tant qu'indépendant.e
 - Permis unique
- Divers : en fonction des demandes des participant.e.s recueillies lors des trois premières journées (scolarité, formation, etc...)

Objectifs

- Outiller les opérateurs
- Mettre à niveau et à jour les connaissances liées au droit des étrangers tout en les approfondissant
- Mettre en perspective la matière avec la réalité vécue par les personnes
- Créer du réseau au sein des participant.e.s à la formation

Formulaire d'inscription à cette formation

Possibilité d'inscription à partir de mi-juin 2024

□

[Retourner au programme complet des formations 2024](#)

[Modalités pratiques des formations et séances d'informations](#)

Mieux connaître le droit des étrangers et sa jurisprudence



□
Vendredi 30 août, 6, 13 et 20 septembre 2024

□
9h - 16h30

□
à destination de professionnel non spécialisé qui accompagne régulièrement des personnes étrangères dans leurs démarches d'ordre socio-administratives

□

à définir

Présentation

Le droit des étrangers est une matière complexe en constante évolution.

Le contenu de ces quatre journées de formation repose sur un ensemble de législations (Droit européen, loi du 15/12/1980 sur le séjour, AR du 08/10/1981 sur le séjour, AR de 1999 sur le droit au travail, etc...). Il se réfère également à la jurisprudence récente en matière de droit des étrangers.

Cette formation est découpée en 4 parties :

Journée 1 : Introduction au droit de séjour

- Typologie des statuts de séjour (bases légales, autorités compétentes, cartes de séjour, etc)
- Régularisation « humanitaire » (art.9bis)
- Régularisation « médicale » (art.9ter)
- Statut des membres de l'UE, des Etudiants, des Résidents de Longue Durée et des Mineurs Etrangers non Accompagnés
- Interdiction d'entrée
- Redevances
- Amendes administratives

Journée 2 : Regroupement familial

- Regroupement familial
- Des membres de famille d'un Belge et des membres de famille d'un.e européen.ne
- Des membres de famille d'un ressortissant de pays tiers
- A partir du pays d'origine ou à partir de la Belgique
- Visa « humanitaire »
- Après l'arrivée, prorogation du titre de séjour (conditions à respecter et difficultés)

Journée 3 : Statuts de protection

- Définitions : réfugié au sens de la Convention de Genève

et protection subsidiaire, réfugié, protection subsidiaire, protection temporaire

- Procédure de demande de Protection Internationale
- Accompagnement des MENA
- Statut administratif et titre de séjour
- Accompagnement socio-juridique dans le cadre de la procédure de demande de Protection Internationale

Journée 4 : Droits sociaux et Accès au marché du travail

- Accès à l'aide sociale, au RIS, à l'aide médicale urgente
- Accès au marché du travail :
 - en tant que salarié.e
 - en tant qu'indépendant.e
 - Permis unique
- Divers : en fonction des demandes des participant.e.s recueillies lors des trois premières journées (scolarité, formation, etc...)

Objectifs

- Outiller les opérateurs
- Mettre à niveau et à jour les connaissances liées au droit des étrangers tout en les approfondissant
- Mettre en perspective la matière avec la réalité vécue par les personnes
- Créer du réseau au sein des participant.e.s à la formation

Formulaire d'inscription à cette formation

Possibilité d'inscription à partir de mi-juin 2024

□

[Retourner au programme complet des formations 2024](#)

[Modalités pratiques des formations et séances d'informations](#)

Accès au marché du travail pour les personnes étrangères



□

Vendredi 12 avril 2024

□

9h30 - 16h30

□

à destination des professionnel.le.s ou volontaires

□

à définir

Présentation

Le travail des personnes étrangères est un enjeu essentiel pour nos sociétés, que ce soit comme vecteur d'émancipation socio-économique pour la personne elle-même que pour répondre au manque de main d'œuvre structurel du marché de l'emploi. De plus, les migrations pour des raisons liées à une activité rémunérée restent une des principales portes d'entrée en Belgique.

Cependant les personnes étrangères vivant en Belgique salariées ou indépendantes, dépendent d'un accès au travail et de règlements spécifiques à respecter en amont et en aval de l'emploi (renouvellement de séjour, accès au travail limité,...) , ce qui peut retarder leur accession au marché du travail, accentuer les pièges à l'emploi, rendre les personnes plus vulnérables quant à l'activation de leurs droits, ...

Cette formation, à la croisée entre le droit du travail et le droit des étrangers, vise à fournir aux participant·e·s les lignes de force concernant :

- Les statuts de séjour et l'accès au marché du travail (pour des personnes issues de l'UE et des pays tiers)
- Le travail pour les étudiants étrangers
- La procédure de permis unique
- Le travail indépendant et la problématique des « faux indépendants »
- La protection sociale du travailleur étranger et les organismes référents en cas d'abus
- La situation des travailleuse·s sans-papiers

Cette formation tend à lier les aspects théoriques et la pratique de terrain, tout en évoquant les institutions de référence de protection des travailleurs étrangers.

Objectifs

- Connaitre les principaux accès au marché du travail en lien avec le statut de séjour.
- Avoir une vision de la procédure de permis unique.
- Connaitre les organismes de référence en termes de protection des travailleurs avec ou sans-papier.

Prérequis

Une connaissance de base en droit des étrangers est nécessaire pour suivre la formation.

Formulaire d'inscription à cette formation

Veuillez activer JavaScript dans votre navigateur pour remplir ce formulaire.

Organisme *

Prénom - Nom *

Prénom

Nom

Fonction *

Téléphone *

E-mail *

Statut *

- travailleur
- étudiant
- demandeur d'emploi
- personne individuelle

Attestation

- Je souhaite recevoir une attestation de présence.

je m'inscris à la formation : *

- Accès au marché du travail pour les personnes étrangères - 12/04 de 9h30 à 16h30

Photos

- Je ne souhaite pas être pris en photo.

Les photos prises par le C.A.I. sont utilisées pour mémoire et promotions des activités du C.A.I. exclusivement. Notre association s'efforce de respecter le Règlement européen pour la protection des données (RGPD). N'hésitez pas à nous contacter pour toute question.

Je me suis inscrit.e, *

- Je bloque mon agenda pour mon/mes inscriptions et m'engage à prévenir au plus vite inscriptions@cainamur.be en cas de changement.

J'autorise *

- le CAI Namur à m'envoyer des informations relatives à ses services, et à traiter mes données à caractère personnel pour les finalités propres à ma demande. Conformément au RGPD et à sa politique de confidentialité, le CAI Namur ne communique pas de données à caractère personnel/privées à autrui.

Envoyer

[Retourner au programme complet des formations 2024](#)

[Modalités pratiques des formations et séances d'informations](#)